

# La sécurité dans l'insécurité

François-Xavier Ribordy

---

Ces dernières années ont été des plus fécondes en recherches sur la peur du crime, sur la victimisation, sur le danger que représentent pour les gens l'accroissement vertigineux de la criminalité, sur l'insécurité urbaine due au chômage, à la drogue, au décrochage scolaire, aux modes rap, break-dance, tag, aux sous-cultures de toutes sortes qui rendent les rues et les quartiers de plus en plus invivables et forcent les gens à se barricader chez eux, à se défendre contre les intrus avec armes, alarme électronique, chiens et chats de garde et agents de sécurité privés. Les médias nous submergent de discours sur le crime, les corps de polices n'ont plus la possibilité de subjuguier la violence, les agences de sécurité privées ne cessent de se multiplier. Ces multiples études ont fait l'objet de recensions par Lehnert et Skogan (1981) pour les États-Unis et par Killias (1989) pour l'Europe. Ces auteurs arrivent à la conclusion que la peur du crime est aussi grave sinon pire que le crime lui-même. Cette peur varie selon les expériences de victimisation directes ou indirectes, le degré d'urbanisation, l'estimation de la criminalité et les caractéristiques démographiques des individus.

La majorité des études sur la peur du crime sont effectuées dans les grandes villes<sup>1</sup>, mais rarement dans les régions périphériques ou à la campagne. Dans une ville comme Sudbury où les logements unifamiliaux s'étendent sur une très grande superficie, on ne retrouve pas une grande concentration de population dans un secteur donné. La ville entière ressemble en quelque sorte à une banlieue, avec beaucoup de routes sans issue, des unités fermées sur elles-mêmes, faisant largement usage du programme de surveillance de quartier, les gens se connaissent et communiquent beaucoup, ils sont au courant de la criminalité en lisant les journaux et en discutant, mais en sont très rarement victimes et en ont très peu peur.

---

1 Solliciteur Général du Canada 1989, Brantingham et al. 1986.

La recherche qui suit, basée sur une revue exhaustive des articles, des rapports et des livres sur la peur du crime dans notre société, s'est donnée comme but de mesurer la dangerosité perçue par les familles vivant dans divers quartiers de la ville de Sudbury à la mi-février 1992, date à laquelle la ville a reçu le titre de «Capital du meurtre au Canada» lorsque les médias ont multiplié articles et émissions de radio et de télévision sur l'accroissement vertigineux des vols, des cambriolages, des attaques contre les personnes dans la municipalité régionale<sup>2</sup>.

## L'ENQUÊTE

Cinq cents questionnaires ont été distribués dans cinq quartiers de la ville, cent par quartier, à raison d'un questionnaire toutes les deux maisons. Les questionnaires étaient répartis sur quatre axes en étoile à partir d'un point central du quartier afin de couvrir la plus grande surface possible. Les quartiers ont été choisis en fonction du niveau socio-économique de la population, de l'existence éventuelle d'un programme de surveillance de quartier, et de la structure urbanistique (cul-de-sac, voies de communication rapides), ceci afin de contrôler certaines variables si souvent mises en évidence par d'autres recherches similaires<sup>3</sup>.

Les questionnaires de deux pages, une feuille recto-verso, comportaient quinze questions qui permettaient d'évaluer la perception du taux de crime dans le quartier et de son accroissement durant la dernière année, du niveau de sécurité; il permettait aussi de savoir si les victimes de crimes dans le voisinage sont connues. Une deuxième série de questions portait sur les mesures prises pour assurer la sécurité de la maison, que ses résidents soient absents ou présents. Dans le but d'étudier la sécurité publique et privée, nous nous sommes renseignés sur l'existence d'un programme de surveillance de

---

2 Il est intéressant de noter que le 20 janvier 1993, soit à peu près une année après notre enquête, le chef de la Police régionale de Sudbury annonce qu'en 1992 le taux des délits au code criminel a baissé de 4,7% et les vols par effraction de 13%. Plouffe, Kim-Dominique, At Police Board. Use of force laws will cost service, says police chief *Northern Life*, January 20, 1993, p. 14.

3 Brantingham et al., 1986; Turk, 1987.

quartier et sur son efficacité, de même que sur l'utilisation des systèmes d'alarme et sur l'appel à la police, au moyen du numéro d'urgence 911, lorsqu'on entendait le déclenchement d'une sirène d'alarme dans le voisinage. Du fait de la saturation de ce numéro d'appel, nous avons demandé au répondant s'il se sentait en sécurité et bien protégé par la police municipale ou s'il préférerait s'adresser à une agence de sécurité privée.

Sachant que les victimes de cambriolage sont avant tout des gens menant une vie sociale très active, nous l'avons mesurée par une série de questions sur le travail, les loisirs, les sports, les visites et le magasinage. Pour établir la taille, la structure, l'âge et le revenu de la famille, nous avons posé une série de questions portant sur le nombre de personnes logeant au domicile, sur la présence d'enfants de moins de dix-huit ans et sur les revenus.

Le questionnaire a été placé dans une enveloppe avec une lettre d'introduction qui demandait aux répondants de le compléter en famille afin de recueillir la perception commune; le questionnaire complété nous a été retourné dans une enveloppe réponse préaffranchie.

Des 500 questionnaires distribués, 150 ont été renvoyés, dont six ont été éliminés; 144 ont donc fait l'objet d'analyse, ce qui donne un taux de réponse de 29%, taux jugé très élevé pour ce genre de distribution, car, la plupart du temps, des enquêtes similaires s'attendent à un taux d'environ 20%. Ce haut taux de participation est très certainement relié à la campagne orchestrée par les médias écrits et électroniques au sujet de la hausse spectaculaire de la criminalité à Sudbury en 1991. Parallèlement à cette campagne de presse, la police déplorait son faible budget et son incapacité matérielle à faire face à cette croissance de la criminalité.

## LES RÉSULTATS

### La perception de la criminalité

En réponse à la première question, près des deux tiers des (64%, 90) répondants tendent à dire que la criminalité du quartier dans lequel ils vivent n'est pas élevée et n'a pas augmenté en 1991. Cette affirmation se confirme, 73% des répondants se sentent en sécurité dans leur environnement, et ils l'expliquent par le fait que les voisins

se connaissent (19%), que le quartier est sûr (20%); ils précisent toutefois qu'ils prennent leurs propres précautions (7%) et que la police patrouille souvent. Ceux qui ne se sentent pas en sécurité l'expliquent par le fait qu'ils trouvent leur quartier dangereux (14%), qu'ils ont déjà été victimes de crimes (3%) et que la police ne patrouille pas assez souvent.

Tableau 1  
Les quartiers et la perception de la criminalité

	Familles ayant revenu de plus \$60,000.	Existence d'un programme Neighbourhood watch	Voisins ayant un système d'alarme	Perception d'un haut taux de criminalité dans quartier	Perception d'un accroissement de la criminalité en 1991	Se sentent en sécurité dans leur quartier
York	80% (24)	58% (19)	76% (25)	15% (5)	15% (5)	91% (30)
West-End	24% (6)	31% (10)	31% (10)	41% (13)	47% (15)	59% (19)
Donovan	32% (6)	54% (13)	29% (7)	58% (14)	46% (11)	54% (13)
New Sudbury	77% (20)	72% (21)	72% (21)	35% (10)	17% (5)	79% (23)
East-End	44% (8)	43% (10)	39% (9)	39% (9)	39% (9)	74% (17)
Chi <sup>2</sup>	29,567	20,009	30,350	17,035	19,741	16,732
df	8	8	8	8	8	8
p<	0,0002	0,0103	0,0001	0,01	0,01	0,003

En fait il existe des différences visibles d'un quartier à l'autre. Les répondants des deux quartiers «bourgeois», soit York et New Sudbury se sentent bien en sécurité car 80% d'entre eux considèrent que le taux de crime dans leur milieu n'est pas élevé et qu'ils vivent dans un quartier sûr. Ces quartiers, comme nous le verrons ci-dessous, font partie, pour leur plus grande surface, de programmes de surveillance de quartier; ils ont une structure urbanistique refermée sur elle-même par des rues sans issue, bien qu'ils donnent tous deux sur une voie achalandée à trafic rapide; ils sont aussi, dans l'ensemble, de construction récente. Deux quartiers peuvent être qualifiés «d'ouvriers», Donovan et West-End; ils sont habités par une population plus âgée et retraitée caractérisée par un revenu faible. Dans ces deux quartiers, l'insécurité est plus sensible car 56% des résidents la ressentent. Dans le cinquième quartier, East-End se côtoient deux populations, l'une pauvre et l'autre plus aisée; c'est un quartier moderne avec des unités de logement à prix modique, donc avec une

population ouvrière jeune à faible revenu; dans cette partie de la ville, le niveau d'insécurité se situe à mi-chemin des deux autres unités (74% trouvent que leur quartier est sûr). Il est intéressant de noter que les différences entre les quartiers riches et les quartiers pauvres au sujet du taux de criminalité, de son augmentation en 1991 et du sentiment d'insécurité ne sont guère accentuées, si bien que les riches des quartiers «bourgeois» se sentent tout aussi en sécurité dans leur quartier que les pauvres des quartiers «ouvriers».

La victimisation vicariante permet de comprendre ce phénomène de la peur du crime : on relève très peu de victimes directes de la criminalité, mais beaucoup de personnes connaissent quelqu'un dans leur voisinage qui a subi un acte criminel : 77% des répondants sont au courant du fait que quelqu'un a subi un cambriolage, un vol (à domicile, d'auto) et/ou du vandalisme. Ce sont les vols avec effraction qui sont le plus souvent dénoncés; en revanche personne ne signale de crimes sur les personnes, assauts, viols, meurtres. Cette victimisation indirecte n'a pas d'effet sur la peur du crime (Killias 1989), mais tend à donner l'impression d'un accroissement de la criminalité et à provoquer un sentiment d'insécurité, ce qui aboutit à une prise de conscience des précautions à prendre pour éviter la victimisation; en connaissant des victimes de la criminalité, on devient conscient du danger. La victimisation vicariante a un effet direct sur la prévention (Klein et al, 1989).

### Les précautions prises

À la série de questions portant sur les précautions prises pour prévenir les vols à domicile durant les absences, tous les répondants déclarent fermer à clé les portes de leur domicile, 94% disent laisser une lampe allumée, 51% déclarent laisser la radio en marche (certains la télévision), mais seulement 13% possèdent un système d'alarme et 13% disent avoir un chien. Cet animal n'est pas spécifiquement un chien de garde : c'est très souvent un animal de compagnie qui aboie lorsqu'il entend du bruit; deux répondants nous informent qu'ils possèdent des chats de garde, des chats siamois qui attaquent.

Lorsque les gens sont chez eux, ces précautions s'estompent : 74% ferment les portes à clé, 61% laissent la lumière allumée, 33% la radio ou la télévision, seulement 6% laissent leur système d'alarme

en activité et ceux qui ont des chiens ou des chats comptent sur leur présence.

Lors d'absence prolongée du domicile, 90% des répondants demandent à un voisin ou à un ami de surveiller leur maison (un répondant nous dit faire appel à une agence privée de surveillance), 72% laissent une clé de leur maison à un voisin ou à un ami, 65% comptent sur les voisins pour déneiger leur entrée ou entretenir la pelouse, 92% disent que leur voisin vide leur boîte à lettres et même 56% disent que leur voisin occupe leur entrée de garage avec son auto pour faire croire que la maison est habitée. Il est évident que les propriétaires de ces maisons prennent toutes les précautions possibles pour protéger leur propriété durant leur absence. Les gens qui habitent les quartiers «bourgeois» comptent plus sur leur propre protection que sur la police; ainsi les résidents de New Sudbury disent avoir très peu confiance en la police municipale.

### La sécurité du quartier

Les quartiers choisis l'ont été en raison de la présence ou de l'absence de programme *Neighbourhood Watch*. Ces programmes se délimitant habituellement à des unités de voisinage, on en dénote plus de cent dans la région de Sudbury. La moitié seulement des répondants déclare faire partie d'un quartier protégé, et un tiers même perçoit que ce système de surveillance n'est pas très efficace. On relève une différence statistiquement significative ( $\text{Chi}^2$  20,009, dl 8,  $p < 0,0103$ ) entre les quartiers «bourgeois» et les quartiers «ouvriers», la conscience de l'existence de programme de surveillance étant plus grande dans les premiers que dans les seconds.

Le sentiment de sécurité du quartier est lié à l'existence du programme de protection et s'accroît par la connaissance de l'existence chez les voisins de systèmes d'alarme. En effet 51% des répondants disent connaître des voisins qui possèdent un tel système; ce taux est plus élevé dans les quartiers «bourgeois» (environ 73%) que dans les quartiers «ouvriers» (environ 35%). Lors de la distribution du questionnaire, on a pu remarquer, apposé sur les portes d'entrée ou sur la fenêtre, un autocollant de compagnies de sécurité et/ou du programme de surveillance de quartier. Ces autocollants ne sont pas, en fait, la preuve de l'existence d'un système actif, ils ont toutefois un effet dissuasif. Ces systèmes paraissent rencontrer beaucoup de succès, car plusieurs agences de sécurité privées disent

faire des affaires en or et certaines déclarent installer au moins vingt-cinq moniteurs par mois.

Le programme *Neighbourhood Watch*, pour s'établir, a tendance à créer un sentiment d'insécurité dans le quartier et à inciter les représentants des compagnies de sécurité à pousser les propriétaires à se munir d'appareils, mais dans notre étude, 19 familles seulement, soit 13% des répondants ont déclaré en posséder un. On pourrait croire que les familles équipées d'un tel système n'ont pas répondu au questionnaire; quelques-unes nous ont déclaré que l'ancien propriétaire l'avait installé, qu'il avait, du reste, été débranché, mais que l'autocollant subsistait. Certains répondants déclaraient que l'installation d'un système d'alarme entraînait une diminution des primes d'assurance.

Il nous a semblé intéressant de découvrir si, lors de l'audition d'une sirène d'alarme dans le voisinage, on téléphonait à la police. La réponse a été positive à 90% et même les répondants affirment, à un taux de 64%, utiliser le numéro d'urgence 911 à cette fin, néanmoins, 13% déclarent n'utiliser ce numéro qu'en cas d'urgence.

À la question de savoir s'ils font confiance à la police municipale, 66% des gens répondent par l'affirmative. Ces résultats renversent les sondages canadiens selon lesquels 61% de la population ne feraient pas confiance à la police. Seulement 25% de nos répondants se sentiraient plus en sécurité avec un contrat d'une agence privée. Il semble y avoir là une certaine contradiction avec les autres études sur les agences privées (Fourcaudot, 1988), car, en Amérique du Nord, on voit apparaître une augmentation considérable de la sécurité privée, assurée par des agences privées et par une prise en charge de leur propre sécurité par les citoyens. À Sudbury, dans une étude parallèle à celle-ci, nous avons découvert que pour 328 policiers (GRC, PPO, Police Municipale), il y avait plus de 750 agents de police privée, ce qui coïncide avec les chiffres canadiens où, pour 55 000 policiers on retrouve 125 000 agents de sécurité privée (Solliciteur Général du Canada, 1990).

## La vie sociale

L'intensité de la vie sociale apparaît comme l'un des facteurs les plus importants de la victimisation; les sondages canadiens (Solliciteur Général, 1989) démontrent que la majorité des victimes de la

criminalité sont des jeunes hommes de 18 à 25 ans qui sortent souvent le soir et qui fréquentent les débits de boisson.

La majorité de nos répondants sont plutôt casaniers. La moitié travaillent à plein temps, pour ce qui est de l'autre moitié, deux tiers travaillent à mi-temps et le reste est sans travail : chômeurs et retraités. Pour ce qui est des loisirs, près de 60% des répondants ne sortent jamais de chez eux pour faire du sport ou pour assister à des spectacles.

La ville offre peut-être peu d'opportunités, la crise économique aidant, et le climat d'hiver n'incite pas trop à sortir de chez soi.

### **Situation de la famille**

À Sudbury, la moyenne d'enfants par famille est de 2,5 et le salaire moyen est élevé. Il s'agit d'une ville en pleine croissance économique avec un revenu moyen par famille quelque peu plus élevé que celui de la moyenne nationale ou ontarienne. Il ressort de notre enquête que 41% des répondants vivent seuls ou en couple, que 48% d'entre eux vivent dans des familles avec un ou deux enfants, et que 10% de l'ensemble vivent dans des familles avec plus de deux enfants. Il semble que 62% des familles soient composées de personnes âgées sans enfants de moins de dix-huit ans. L'échelle des revenus familiaux montre que 19% des familles peuvent être considérées comme pauvres, soit avec un revenu annuel de \$30 000 ou moins. 27% des familles ont un revenu de \$40 000 et \$50 000 et la majorité, soit 54% a un revenu de \$60 000 et plus. En général les répondants ont un revenu annuel moyen supérieur à la moyenne ontarienne qui se montait en 1989 à \$45 000 (Conseil Canadien du Bien-Être Social, 1989).

### **INTERPRÉTATION**

Tel que mentionné plus haut, les questionnaires ont été distribués au moment où les médias locaux et nationaux présentaient un discours sur l'accroissement vertigineux de la criminalité à Sudbury, notamment des vols par effraction (augmentation de 35% des cambriolages des maisons privées, de 1 245, en 1990, à 1 445, en 1991) et des meurtres (7 meurtres en 1991, contre 4 en 1990). Cette campagne coïncidait non seulement avec la présentation des



statistiques de la criminalité en 1991, mais aussi avec la pression exercée par les polices locale et provinciale afin d'obtenir un budget plus élevé pour renouveler des équipements et augmenter les salaires.

Cette campagne n'a eu que peu d'effet sur les familles qui ont répondu à notre questionnaire, si ce n'est le taux élevé de réponses qui approche des 30%. D'autres études démontrent<sup>4</sup> que les médias n'ont pas d'effet sur la peur du crime, si ce n'est qu'ils la diminuent. Killias (1989) montre qu'il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre ceux qui lisent les journaux à sensation et ceux qui ne les lisent pas. Dans l'ensemble, même si les trois-quarts des répondants connaissent une personne qui a été victime d'un acte criminel, le plus souvent d'un cambriolage, ils ne remarquent ni une augmentation de la criminalité dans leur quartier, ni n'éprouvent un plus général sentiment d'insécurité. La peur du crime ne semble pas toucher les familles. Elles prennent néanmoins les précautions d'usage pour protéger leur maison: elles ferment leurs portes à clé, laissent une lampe allumée, quelquefois la radio ou la télévision, mais très rares sont celles qui possèdent un système d'alarme ou un chien de garde. Les mêmes précautions sont prises lorsque les gens sont à la maison. Quoi qu'il en soit on est très loin de la barricade ou de l'emprisonnement à domicile. Même durant les absences de longue durée, on fait en sorte que les voisins soient au courant, on leur demande de jeter un coup d'oeil à la maison, de vider la boîte à lettres, d'entretenir les passages ou de tondre le gazon et, ce qui nous semble exceptionnel, de laisser une voiture dans l'entrée de garage (le programme de surveillance de quartier fait ces recommandations). Comme les programmes de surveillance de quartier font l'objet de publicité, les gens ont intériorisé les règles de prévention de la criminalité; ces programmes ne sont néanmoins pas perçus comme étant très efficaces; il semble que l'enthousiasme soulevé au moment de leur implantation se dissipe au fil du temps. L'information doit cependant atteindre son but car, si les gens prennent de telles précautions, c'est qu'ils ont prévu, qu'ils savent que la prévoyance a un effet particulier sur la victimisation. Turk (1987), qui tenta de mesurer l'efficacité des programmes de protection de

4 Kegels, 1982; Garofalo, 1981; Robert, 1985; Heath, 1984; Gomme, 1986.

quartier, arrive à la conclusion que ces programmes sont, pour la plupart, très éphémères; ils ont toutefois un effet très positif sur la diminution de la criminalité, mais non sur la peur du crime qu'il ont tendance à exacerber, ce qui a été confirmé par Rosenbaum (1987).

La surveillance de quartier existe néanmoins. Les gens sont prêts à appeler la police quand ils entendent un système d'alarme et même disent le faire à l'aide du numéro 911, tout en dénonçant le fait que, le plus souvent, ce numéro est saturé et qu'on ne devrait l'utiliser qu'en cas d'urgence. On a confiance en la police de la ville, sans trop croire en son efficacité; on met en évidence ce que les médias transmettent comme information sur la faiblesse des budgets et du personnel. Les gens ne sont néanmoins pas disposés à dépenser de l'argent pour mettre leur sécurité entre les mains d'agences privées.

Quels que soient leur revenu, leur taille, la présence ou l'absence d'enfants ou d'adolescents, les familles ne manifestent pas une peur particulière de la criminalité. Celles qui ont une vie professionnelle et sociale très active sont plus au courant de la réalité criminelle. Savoir que les voisins sont victimes de criminalité n'a guère d'effet sur la qualité de leur vie. Lagrange et Zauberman (1991 : 247) déclarent qu'«il y a un tel fossé entre l'écologie de l'inquiétude et celle des atteintes, qu'on peut facilement écarter les interprétations de l'inquiétude fondées sur une logique de l'expérience». Les gens ne sont pas figés par la crainte. Même les familles les plus âgées, vivant seules ou en couple, n'ayant pas d'enfants, dépendant de faibles revenus provenant d'une caisse de retraite, ne se font pas casanières hantées par la peur de devenir victimes; la criminalité n'est pas un problème perçu comme fondamental.

## CONCLUSION

Les médias transmettent une vision sensationnelle et exagérée de la criminalité, ils accentuent l'image de la violence dans notre société. Dans notre recherche, ils ont eu une influence notoire sur le taux de réponse à notre questionnaire, mais nous pouvons supposer qu'une personne avertie en vaut deux, que la peur véhiculée incite les

gens à se protéger et partant elle aboutit à une diminution de la criminalité, comme l'ont démontré les statistiques de la criminalité publiées en 1993<sup>5</sup>.

Les gens sont informés de la criminalité par les journaux et par leurs discussions avec les autres; ils sont rarement confrontés directement au crime. Brillon et al., (1984) l'avaient déjà constaté lorsqu'ils mettaient en évidence que ce qui est le plus important, dans la peur du crime, ce n'est pas le fait d'en être une victime directe mais c'est la relation médiate dans son environnement, chez ses voisins. Lorsqu'un cambriolage a été perpétré dans un quartier, les voisins en sont informés de vive voix, ils en parlent, ils en informent d'autres. Un fait divers est moins anodin dans son voisinage qu'ailleurs. La peur d'avoir peur engendre le cercle vicieux des comportements du rationnel à l'irrationnel. La peur n'a pas toujours un effet négatif, elle peut être un outil de prévention, un signe avant-coureur qui permet de prévenir, d'anticiper, de contrôler – peur individuelle, peur socialisée. Branthingham et al., (1986) ne déclaraient-ils pas que, quand les gens ont une bonne perception du crime, ils prennent les précautions pour se défendre?

Dans notre recherche nous avons demandé aux gens de répondre au questionnaire en famille, en se centrant sur leur quartier, leur voisinage. Il s'ensuit que plus il y a de monde dans la famille, plus il y a d'informations. De plus, si les gens sont actifs socialement (travail, loisir, école, visite, etc.) plus ils recueillent de l'information, et plus cette information se réfère à des événements considérés comme étant proche de leur domicile. En même temps, et comme le constatait Killias (1989), la peur est négativement corrélée avec les sorties, mais les sorties augmentent le risque de victimisation.

Les campagnes de peur orchestrées par la police n'atteignent pas les résultats escomptés, elles font prendre conscience aux gens que lorsque la police est incompétente à traiter la criminalité, ils doivent se prendre en main et prévenir les agressions en appliquant les précautions d'usage.

Cette recherche a été subventionnée par le Fonds du Recteur de l'Université Laurentienne et réalisée avec la collaboration de Gisèle Bonin, Kristen Brown, Chantal

---

5 Voir note 1 supra

Campeau, Michelle Dorschner, Nicole Graham, Shane Lavoie, Scot Linch, Pierrette O'Bonsawin, Carmen Poliquin et Lucille Wallingford.

## RÉFÉRENCES

- Brantingham, P.J.; O.L. Brantingham and D. Butcher (1986) : Perceived and Actual Crime Risks in R. M. Figlio, S. Hakin and G.F. Renget (eds) **Metropolitan Crime Patterns**, Monsey, N.Y. Criminal justice Press, 139-159.
- Brillon, Y. ; C. Louis-Guérin and M.C. Lamarche (1984) : **Attitudes of the Canadian Public Toward Crime Politics**, Montréal, C.I.C.C.
- Conseil Canadien du Bien-Être Social (1989) : **Les seuils de la pauvreté de 1989**, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services Canada.
- Doob, A. N. and J. V. Roberts (1982) : **Crime : Some Views of the Canadian Public**, Toronto, Centre of Criminology, University of Toronto.
- Ericson, R. V.; P. M. Baranek and J. B. L. Chan (1987) : **Visualizing Deviance: A Study of News Organization**. Toronto, University of Toronto Press.
- Fourcaudot, M. (1988) : **Étude descriptive des agences de sécurité privées au Québec**, Thèse de maîtrise en criminologie, Université de Montréal. Faculté des Études Supérieures.
- Garofalo J. (1981) : Crime and the Mass Media : A Selective Review of Research. **Journal of Research in Crime and Delinquency**, 18/2, 319-350.
- Gebotys, R. J.; J. V. Roberts and B. DasGupta (1988) : News Media Use and Public Perceptions of Crime Seriousness, **Canadian Journal of Criminology**, 30, 3-16.
- Gomme, I. M. (1986) : Fear of Crime Among Canadians : A Multi-Variate Analysis. **Journal of Criminal Justice**, 14, 249-258.
- Heath, L. (1984) : Impact of Newspaper Crime Reports on Fear of Crime : Multimethodology Investigation. **Journal of Personality and Social Psychology** 47/2, 263-276.
- Hindeland, M. J; M. R. Gottfredson; J. Garofalo (1978) : **Victims of Personal Crime, An Empirical Foundation for a Theory of Personal Victimization**, Cambridge, Mass. Ballinger.
- Kegels, M. L. (1982) : Le crime, puisqu'il faut l'appeler par son nom... la «peur du crime» **Déviance et Société** 6/2, 209-220.
- Killias, M. (1989) : **Les Suisses face au crime**, Grüşch, Rüeegger.
- Klein, L.; J. Luxemburg and M. King (1989) : Perceived Neighbourhood Crime and the Impact of Private Security. **Crime and Delinquency**. 35/3, 365-371.
- Lagrange, H. et R. Zauberman (1989) : Introduction: Du débat sur le crime et l'insécurité aux politiques locales. **Déviance et Société**, 15/3, 233-255.
- Lagrange, H. (1992) : Appréhension et préoccupation sécuritaire. **Déviance et société**, XVI/1, 1-30.
- Lehnen, R. G. and N. G. Skogan (eds) (1981) : **The National Crime Surveys: Working Papers**. Washington D. C. : GPO.

Maxfield, M. (1984) : **Fear of Crime in England and Wales**, London, HMSO.

Robert, P. (1985) : Insécurité, opinion publique et politique criminelle. *L'année sociologique*, 35, 199-231.

Solliciteur Général du Canada (1989) : **Le sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain (1983-1988)**. Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Solliciteur Général du Canada (1990) : **Une vision de l'avenir de la police au Canada**. Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Statistiques Canada (1990) : **Profil de la victimisation au Canada**. Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada.

Rosenbaum, D.P. (1987) : The Theory and Research Behind Neighborhood Watch : Is it a Sound Fear and Crime Prevention Strategy, 33 *Crime and Delinquency*, 33, 103-134.

Tremblay, P.; Gilbert Cordeau et Janusz Kaczorowski, (1993) : «La peur du crime et ses paradoxes: cartes mentales, écologie criminelle et sentiment d'insécurité». *Revue Canadienne de Criminologie* vol 35, n° 1, 1-18.

Turk, A., (1987) : **Popular Justice in Toronto: A Pilot Study**, Toronto, Department of Sociology, University of Toronto.